



# **ABBAYE LA PERSEVERANTE - MONTHERON**



## ABBAYE LA PERSÉVÉRANTE - MONTHERON

Abbé-Président : M. Eric Loup - Place du Motty 25 - 1024 Ecublens - 079.212.67.80  
Trésorier : M. Alexandre Staehli - Ch. du Crétillon 10 - 1055 Froideville - 021.867.13.13  
Greffier : M. Roger Vittoz - Ch. de la Plaine 4a - 1055 Froideville - 021.905.48.56  
Tirs : M. Frédéric Staehli - Ch. de la Vignettaz 7 - 1054 Morrens - 021.731.41.42

---

### ASSEMBLEE GENERALE – 27 mars 2019 20h15

#### **Bienvenue**

L'Abbé-président ouvre la séance à 20h25 en souhaitant la bienvenue à chacun et plus particulièrement à notre Abbé-président d'Honneur Edmond Martin ainsi qu'à nos membres d'Honneur

Roland Loup, André Mottaz, Jean-Louis Martin, Roger Imhof, Gilbert Staehli

Il remercie les Persévérants qui ont pris la peine de s'excuser.

Ses remerciements vont à M. Romano Hasenauer et à son équipe pour la mise à disposition de la salle du Restaurant de l'Auberge de Montheron.

L'assemblée a été régulièrement convoquée par lettre personnelle contenant l'ordre du jour. Ce dernier ne suscite-aucune remarque. Il sera donc suivi

#### **1. Appel nominal**

La parole est au trésorier Alexandre Staehli pour l'appel qui permet de constater la présence de 34 Persévérants, de 29 excusés et de 39 absents.

#### **2. Adoption Procès-verbal 21 mars 2018**

La parole est donnée à notre Greffier soussigné pour la lecture du PV de l'AG 2018. Il rappelle que le PV est disponible sur le site de l'abbaye et est téléchargeable.

Le PV est soumis à d'éventuelles questions. Le procès-verbal est accepté.

#### **3. Admissions démissions et exclusions**

Modifications de l'effectif :

##### **a) Décès**

- M. Jean-Pierre Ryffel, membre d'honneur, le 20 mars 2018
- M. Gilbert Clerc, le 25 décembre 2018
- M. René Martin, Abbé-président d'Honneur le 9 mars 2019

Pour ces confrères disparus, l'Abbé-président demande à l'assemblée de se lever et de respecter une minute de silence en leur mémoire.

### **b) Démissions**

4 Persévérants ont choisi de quitter la société, il s'agit de :

- Dépraz Pascal
- Jeanfavre Sébastien
- Pommaz Vincent
- Girard Michel

Jean-Claude Curchod démissionne au 31 décembre 2019, néanmoins il annonce qu'il paie son dû.

### **c) Exclusions**

Le conseil n'a pas d'exclusion à présenter ce soir.

### **d) Admissions**

L'Abbé-président demande au candidat de se lever à l'appel de leur nom. Six messieurs ont décidé de rejoindre l'abbaye.

### ***Entrés lors de la Fête 2018***

#### **Nom Prénom**

#### **parrains**

Cremonini Pierre, Cugy (excusé)  
Mottaz Xavier, Carrouge (Froid)  
Martin Dominique, Froideville  
Dind Loris, Froideville  
Cherpit Fabien, Morrens  
Hellriegel Alexandre, Bretigny

Bussard Norbert – Vaney Christian  
Mottaz André -Mottaz Thierry  
Martin Olivier – Thuillard Loïc  
Thuillard Matthias – Martin Olivier  
Cherpit Sébastien – Clerc Guy  
Imhof Andreas, Fillisetti Marc

L'Abbé-président remercie les parrains des personnes suscrites

### ***Demande d'admission en attente***

Michon Quentin  
devrait faire sa demande prochainement.

Imhof Andreas -

L'Assemblée générale admet ces nouveaux membres par acclamation.

L'abbé-président leur souhaite la bienvenue et une longue vie au sein de l'Abbaye la Persévérante.

## Résumé et état des effectifs

### **Effectifs**

AG 2018	102
Décès	3
Démissions	4
Admissions	6
<b>AG 2019</b>	<b>101</b>

### **4. Rapport Abbé-Président**

Chers Amis Persévérants,

En ouverture de ce rapport, j'aimerais revenir sur notre Fête 2018 à Montheron.

Les événements tragiques qui nous ont obligés à modifier notre programme ont finalement eu pour conséquence un changement qui s'est révélé très positif. En effet le fait de n'avoir qu'un seul jour de tir et une météo très favorable a permis une ambiance très fraternelle au stand de Chapelle-sur-Moudon, avec un repas de midi très suivi, en tout cas plus suivi que prévu, d'où des portions uniques alors que nous avons commandé bien plus que ce qui était inscrit.

La présence des Jeunesses a également apporté une fraîcheur communicative qui m'a fait repenser à un esprit et à une convivialité qui faisait il y a de nombreuses années le succès de notre Abbaye.

Je suis donc particulièrement positif quant à cette formule qui permet aux membres de se retrouver au stand, aux jeunes de faire connaissance avec notre Abbaye et de se mesurer pour un challenge. Nous pouvons ainsi concilier la compétition avec la fraternité, vivre ces moments intergénérationnels avec beaucoup de partage et simplement faire exister La Persévérante.

Je suis par contre triste que la partie protocolaire ait donné quelques mécontentements liés à des erreurs pour les remises de médailles et classements. Nous devons y réfléchir sérieusement mais je dois vous avouer que malheureusement il nous manque au Conseil quelques forces administratives qui pourraient nous aider à trouver enfin la qualité requise pour traiter, dans un temps assez bref, la gestion des résultats.

Ce fut cependant un grand plaisir de nous retrouver dans notre fief historique avec le soleil, des demoiselles d'honneur toutes en beauté et une ambiance très joyeuse.

La soirée fut aussi réussie, grâce à vous et votre générosité pour la tombola ainsi qu'à l'équipe de notre membre Romano Hasenauer qui découvrait pour la première fois ce qu'était une Abbaye et sa Fête.

Un grand merci à tous pour tous ces bons moments passés à Chapelle et Montheron.

Votre Conseil réfléchit bien sûr à rééditer une telle réussite l'an prochain. Grâce aux travaux qui vont améliorer plusieurs choses dans l'exploitation du stand et de la buvette, nous espérons pouvoir réintégrer le stand de Froideville avec le même bonheur que l'an dernier à Chapelle.

Un point négatif, comme vous l'entendrez par la bouche de notre Trésorier, est le résultat financier qui ne se retrouve pas du côté bénéfice. Ce n'est pas dramatique car notre situation financière est saine, mais nous devons ajuster ceci pour la prochaine Fête.

Comme chaque année je relève mes soucis quant à l'effectif de notre Abbaye. Heureusement des jeunes nous rejoignent mais certains nous quittent rapidement. De l'autre côté, nous avons bien sûr bon nombre de fidèles membres qui avancent en âge. Il est donc primordial que les anciens incitent les jeunes, également leurs enfants et petits-enfants, à nous rejoindre. Et j'espère que nos liens avec les Jeunesses vont permettre également d'avancer dans notre recrutement.

Je termine par un mot sur la prochaine votation concernant la nouvelle loi sur les armes. Je ne vais pas ici faire de la politique mais demander à tous les membres de bien étudier ce qui va être soumis au peuple en mai prochain. La Fédération des Abbayes Vaudoises a recommandé à ses membres de signer le referendum. Comme toujours les arguments seront nombreux de chaque côté.

Ce qui est sûr, c'est que notre système de milice qui autorise chaque citoyen soldat d'avoir son arme d'ordonnance à la maison, est mis à mal avec cette nouvelle loi qui suit la directive européenne en la matière. Si les tireurs sportifs n'ont aucun souci à se faire, il n'en est pas de même pour les membres des Abbayes vaudoises qui participent, pour nous tous les 2 ans, avec leur arme à la Fête. Je vous remercie donc de vous faire une opinion et de la manifester lors du scrutin du 19 mai prochain.

D'ici là je vous souhaite de la réussite dans vos démarches menant à augmenter le nombre de nos membres pour assurer la pérennité de cette belle association.  
Vive La Persévérante de Montheron !

## **5. Rapport du responsable des Tirs**

L'Abbé-président garde la parole pour donner les informations concernant les tirs.

Rappel Résultats des tirs de la Fête 2018

- Roi cible Société : CEPPI Jean-Pierre avec 349 points
- 2<sup>e</sup> Roi cible Société : DUTOIT John avec un coup centré de 95
- Roi de la cible Talent : CHERPILLOD Laurent avec un total de 842 points.

Pour la première fois les sociétés de Jeunesse s'affrontaient pour gagner le challenge mis en jeu. C'est la Jeunesse de Bretigny qui a gagné avec un total de 2'798 points.

Enfin les dames avaient aussi la possibilité de concourir et c'est une demoiselle d'honneur, Julie Baumgartner qui a réussi le meilleur score avec 747 points.

Notre société a été également représentée lors du Grand Tir des Abbayes vaudoises qui a eu lieu à Montricher au début juillet 2018. Deux groupes ont participé avec les résultats suivants :

Société : 31<sup>e</sup> rang sur 90 abbayes représentées  
Individuel : MARTINET Renato est 2<sup>e</sup> (!) sur 1'008 tireurs  
Groupe : en raison des différentes armes utilisées, nos deux groupes ont été classé dans la catégorie SPORT qui comptait 16 équipes :

- le groupe 1 a été classé au 9<sup>e</sup> rang avec un total de 2106 points
- le groupe 2 a été classé au 12<sup>e</sup> rang avec un total de 2007 points

L'Abbé-président remercie tous les tireurs pour leur discipline, permettant ainsi de vivre les concours sans accident. Félicitations à tous pour les très bons résultats.

Il n'y aura pas de tirs en 2019.

## **6. Rapport du Trésorier**

Comme c'est une année impaire , il y a la présentation du boucllement des comptes.

La parole est donnée à Alexandre Staehli.

**RAPPORT DU TRESORIER  
DE L'ABBAYE LA PRSEVERANTE DE MONTHERON  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2017**

Messieurs les Persévérants,

Chers Persévérants, chers amis

C'est avec plaisir que je prends la parole qui m'a été donné pour vous donner les résultats de notre vénérable Abbaye.

Ayant clôturé la deuxième année de notre exercice biennal, je vais vous exposer les chiffres de l'année 2017, qui n'avait pas de fête, et pour l'année 2018, qui a vu le rassemblement de nos membres le 23 juin.

Pour commencer, je vais vous donner quelques chiffres concernant le fonctionnement.

En 2017, c'est un bénéfice de CHF 154.65 que je relève. Une légère baisse est constatée par rapport à 2015, cela, bien que les charges administratives soient stable, s'explique par une baisse des cotisations et une publication dans les journaux.

Cotisations et produits pour CHF 2'744.70 et des charges pour CHF 2'590.05.

Pour 2018, c'est une perte de CHF 45.05 qui résulte de nos livres. Cela est dû principalement à la participation de l'Abbaye pour le Grand Tir des Abbayes Vaudoise. Les autres charges étant resté stable.

Cotisations et produits pour CHF 3'540.00 et des charges pour CHF 3'585.05.

Le bénéfice cumulée pour le fonctionnement des deux années est donc de CHF 109.60 (contre une perte de 255.75 en 2015-2016).

Voici maintenant les résultats de notre fête de l'été dernier.

Pour 2018, c'est une perte de CHF 841.13 qui résulte de nos livres.

Les explications de cette perte par rapport aux résultat positifs des dernières fêtes proviennent :

- Moins de recette à la buvette du stand pendant les tirs, plus qu'une journée au lieux de deux, et moins de participants à notre repas au stand
- Location du stand de tir, suite à l'accident survenu à Froidville

Ceci, sans oublier le changement majeur de notre fête 2018, soit le regroupement des activités sur une journée au lieux de deux.

Cette édition 2018, ne nous a pas permis de réaliser un bénéfice pour notre rendez-vous biennal. Nous vous annonçons donc une perte de CHF 731.53 contre un bénéfice de CHF 1'138.78 lors de notre précédent exercice bi-annuel.

Dans l'ensemble, nous avons réussi à baisser les frais pour cet événement, mais nous sommes, comme toujours, tributaires du nombre de Persévérants qui participe aux tirs et qui nous font la joie de participer au banquet.

Effectivement, nous remarquons que si les recettes du banquet, du stand et du bar ont diminué de moitié, nous avons réussi à avoir un résultat presque nul.

Ce résultat de la fête 2018, ne nous a pas permis d'amortir les tables rondes, mais ces dernières n'ont pas été utilisé pendant cette période.

Malgré cela, votre conseil et confiant sur le dynamisme de notre société et nous nous réjouissons de tout mettre en œuvre pour trouver les solutions adéquates pour notre prochain rendez-vous à Froideville en 2020.

Concernant le solde des débiteurs, il est plus élevé que d'habitude, par le fait d'une facturation importante de ma par en fin d'exercice.

Nous noterons encore une diminution de nos stocks pour les brassards, les pins's et médaille en fonction de leur utilisation, ainsi que l'immobilisation des tables rondes fabriquée par Andréas pour notre Abbaye.

Au vu de ce qui précède, nos fonds propres se montent à 35'709.34 soit une diminution de CHF 731.53 pour l'exercice 2017-2018.

Je profite encore de l'occasion qui m'est donnée de m'exprimer pour vous présenter mes excuses pour le traitement tardif des factures ainsi que certains délais ou erreurs commises ces derniers temps. Mais quelques soucis personnels m'accaparent plus que je ne l'aurais imaginé depuis quelques années et ne vont malheureusement pas en s'améliorant.

De plus comme certains le savent déjà, je travaille depuis le début de cette année en Valais, à Sierre, ce qui me contraint à passer beaucoup de temps dans les transports.

Pour ces raisons, je n'arriverais pas à garder ma place au seins du comité de l'Abbaye et profite donc de vous dire que nous sommes à la recherche d'un persévérant qui serais d'accord de reprendre le poste de trésorier.

Je vous remercie tous de l'intérêt que vous m'avez accordé, et rend la parole à notre Abbé-Président.

Alexandre Staehli, trésorier  
Froideville, le 27.03.2019



## **7. Rapport de la Commission de contrôle**

La parole aurait dû être donnée au rapporteur Gilles Bovay (*François Barrat - Edmond Martin* ), mais la commission n'a pas pu siéger dans les temps impartis en raison de problèmes personnels importants.

## **8. Approbation de la gestion et des comptes, décharge au Trésorier et au Conseil**

Les comptes de la Fête et de l'année auraient dû être approuvés lors de cette AG. Il devrait donc être discutés soit en assemblée générale extraordinaire soit l'année prochaine. Comme il n'y a pas de Fête cette année et que la comptabilité est en ordre, le Conseil propose de reprendre ce point lors de l'AG 2020.

L'AG accepte de reporter le contrôle à l'année suivante, à l'unanimité.

## **9. Fixation des finances d'entrée, de passation, des bonifications et indemnités, des cotisations**

Les conditions financières sont les suivantes :

la finance d'entrée est de	CHF 50.-
celle de passation de	CHF 20.-.
pas de cotisation annuelle	CHF 00.-
facturation du brassard à celui qui n'en a pas à	CHF 40.-

Le Conseil propose de conserver le statu quo.

La discussion est ouverte et l'Abbé-président propose de voter ces diverses modalités pécuniaires en bloc.

L'assemblée approuve la proposition du Conseil, à l'unanimité.

## **10. Nominations statutaires**

### **10.1. Conseil**

#### **Membres du Conseil**

Comme indiqué, Frédéric Staehli a présenté sa démission.

Le Conseil a été élu, conformément aux statuts, pour une période de 4 ans allant de 2018 à 2021. Il désire poursuivre son activité.

L'Abbé-président demande s'il y a un ou des candidats pour rejoindre le Conseil, mais aucune main ne se lève ...

L'élection est entérinée par applaudissements.

## 10.2. Abbé-président

Aucun membre du Conseil n'a émis la volonté de prendre cette place... Eric Loup est élu par acclamation.

## 10.3. Commission de contrôle

La commission est composée actuellement de **Gilles Bovay** (dernier exercice) **François Barrat** (2<sup>e</sup> exercice) et **Edmond Martin** qui débute sa carrière dans cette fonction. Il n'y plus de suppléant depuis la démission d'Henri Guex.

Afin d'assurer la continuité, le Conseil propose

- de nommer **François Barrat** (qui sera rapporteur pour le prochain exercice) et **Edmond Martin** membre de la commission
- de nommer un nouveau membre : **Tony Giddey** est élu par acclamation
- de nommer un suppléant: **Guy Clerc** est élu par acclamation
- puis de reprendre le cycle des tournus dans 2 ans.

## 10.4. Honorariat

### 10.4.1. Vétéran

Un sociétaire ayant atteint l'âge de 60 ans devient **vétéran**. Cette année,

l'abbaye en compte un: MARTINET Renato, Savigny

### 10.4.2. Honoraire 25 ans

Les membres qui ont accompli 25 ans de sociétariat accèdent au rang de « membre **honoraire** » entrés en 1994.

Cette année cinq ! candidats sont honorés:

- CEPPI Jean-Pierre
- FIGINI Sandro
- FILISETTI Bruno
- FILISETTI Marc
- STAEHLI Alexandre

Ils recevront le signe distinctif lors de la prochaine fête.

### 10.4.3. Honoraire 50 ans

Enfin Les **honoraires** en OR sont ceux qui ont accompli 50 ans de sociétariat ! (entré en 1969),:

Aucun

#### 10.4.4. Membre d'Honneur

##### ***Présentation de Frédéric Staehli, entré au Conseil lors de l'AG 2005***

*Entré en 1992 à l'âge de 16 ans, Frédéric Staehli a eu un bon exemple à suivre puisque son papa Gilbert entré lui en 1984 était membre du Conseil dès 1987. On peut bien imaginer que, voyant le paternel se démenier pour faire vivre cette Abbaye, le jeune Frédéric pouvait nourrir l'ambition d'y apporter également de son temps.*

*Ce fut chose faite dès l'assemblée générale 2005. C'est là qu'avec ses copains de la Jeunesse de Bretigny Imhof et Fillisetti, il brigua un poste au Conseil, apportant ainsi une forme de renouveau et aussi d'espoir pour l'avenir de la société.*

*Si je demande aux connaissances de sa génération qu'est-ce qu'il a le plus manqué à Frédéric pendant ces années de Conseil, toutes me répondent : de ne pas pouvoir faire plus la fête ! Car en effet, quand Frédéric est lancé, il est quasi inarrêtable ! On peut noter comme exemple la quasi obligation, lorsque les participants se dispersaient à la fin de l'Abbaye, par partir continuer à festoyer par exemple lors d'une Fête de Giron de Jeunesse.*

*Lorsque le Conseil partait en course, il était d'ailleurs évident que le dernier rentré était bien Frédéric, parfois sans sa clé de chambre.*

*On peut, sans crainte de dire faux, que Frédéric Staehli est un type entier, plein de convictions et prêt à donner son avis sans pincettes ; ou encore prêt à exprimer par des gestes sans équivoque son désaccord. Des sapins-palmiers à Froideville s'en souviennent, paraît-il.*

*Frédéric est aussi un responsable dévoué, actif dans sa commune de Morrens, au Carnaval du village et bien sûr à l'Abbaye où il a assumé la responsabilité des tirs et la fonction de Lieutenant d'Abbé dès 2006.*

*Ainsi le Conseil propose à l'assemblée générale d'élever Frédéric Staehli au rang de Membre d'Honneur de notre Abbaye.*

L'AG accepte la proposition par acclamation.

Félicitations à Frédéric Staehli.

L'Abbé-président saisit ce point de l'ordre du jour pour féliciter nos plus anciens des anciens.

André Gilliard qui est notre doyen d'âge, né en 1925 qui fêtera donc ses 94 ans en mai prochain. Il est aussi notre doyen en sociétariat puisqu'entré en 1943, soit 74 ans de sociétariat.

Ses dauphins sont pour l'âge Pierre Chevallaz, né en 1928, et pour le sociétariat Roland Loup, entré en 1947 (ce qui fait 72 ans de sociétariat !) et l'Abbé-président tient à remercier ces deux membres qui participent encore à toutes nos activités. Bravo !

## **11. Célébration de la Fête 2020, décision de principe**

Après discussion interne au Conseil ainsi qu'avec quelques membres de Froideville, le Conseil propose de démarrer les travaux pour l'organisation d'une Fête en 2020 et de la tenir à Froideville.

Vu le succès de la formule de 2018 (date et programme), elle pourrait être reconduite. Nous souhaitons cependant en discuter avec les Persévérants de Froideville avant d'annoncer quelque chose de définitif.

La discussion est ouverte

L'AG accepte que la Fête se déroule en 2020 à Froideville.

## **12. Propositions individuelles et divers**

Aucune proposition n'a été émise avant l'assemblée. Cependant deux Persévérants désirent prendre la parole.

- Renato Martinet rappelle que cette année est le centième anniversaire des Jeunesses campagnardes (à Savigny) dont une partie des activités est consacrée au tir. L'épreuve se déroulera au stand de Vernand. Entre 1700 et 2000 tireurs sont attendus et seul le stand de Vernand remplit les conditions.
- Jean-François Thuillard, syndic de Froideville, annonce que la municipalité de Froideville recevra dignement l'Abbaye et se réjouit de l'accueillir au village.

L'Abbé-président remercie M. Hasenauer pour les assiettes qui sont déposées sur les tables. Le Trésorier aura lieu plaisir à offrir la verrée qui accompagnera.

L'Abbé-président remercie les membres présents et adresse ses meilleurs voeux à chacun.

L'Abbé-président lève la séance à 21h12.

Eric Loup  
Abbé-président

Roger Vittoz  
Greffier

Abbaye La Persévérante de Montheron